



Ecoles de conduite

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation Conduite Supervisée Permis B

Public Visé :

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant se préparer à l'examen du permis de conduire de catégorie B par la Conduite Supervisée.

Prérequis :

Avoir 18 ans.
Comprendre, lire et écrire le Français.
Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire.
Avoir obtenu l'ETG.

Durée et organisation :

20 heures de conduite minimum obligatoire. 2h de rendez-vous préalable avec l'accompagnateur.

Les heures de conduite se font uniquement après l'obtention du code de la route.

A un rythme de 2 heures de conduite/semaine.

La période de conduite supervisée ne pas de minimum pour les kilomètres et pour la durée.

Pour l'ETG, se référer au programme de formation de l'ETG. Si ETG obtenu en dehors de l'établissement, 1h de théorie est prévue pour rappel des grands thèmes de la Sécurité Routière.

Taille du groupe :

Cours individuel.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de donner aux candidats les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir- devenir pour conduire un véhicule de la catégorie B, et ainsi de se préparer à l'épreuve de l'examen du permis de conduire.

Contenu de la formation :

1) Savoir maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul :

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule.
- Savoir entrer et s'installer au poste de conduite et en sortir.
- Savoir tenir et tourner le volant, savoir maintenir une trajectoire.
- Savoir démarrer et s'arrêter.
- Savoir doser l'accélération et le freinage à diverses allures.
- Savoir utiliser la boîte de vitesse.
- Savoir diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.
- Savoir regarder autour de soi et avertir.
- Savoir effectuer une marche arrière et un demi-tour en toute sécurité.
- Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, des influences et des pressions.

2) Savoir appréhender la route et circuler dans des conditions normales :

- Savoir rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.
- Savoir positionner le véhicule sur la chaussée et savoir choisir la voie de circulation.
- Savoir adapter l'allure aux situations.
- Savoir détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Savoir tourner à droite et à gauche en agglomération.
- Savoir franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.
- Savoir s'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
- Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, des influences et des pressions.

3) Savoir circuler dans des conditions difficiles et savoir partager la route avec les autres :

- Savoir évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Savoir croiser, dépasser, être dépassé.
- Savoir passer des virages et conduire en déclivité.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Savoir s'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Savoir conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files.
- Savoir conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Savoir conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...
- Etre conscient pour l'ensemble des compétences travaillées des risques, influences et des pressions.

4) Savoir pratiquer une conduite autonome, sûre et économique :

- Etre capable de suivre un itinéraire de manière autonome.
- Savoir préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur, ABS, Aides à la navigation...).
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Savoir pratiquer l'éco-conduite.

Moyens pédagogiques et techniques :

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Véhicules école répondant aux normes du code la route.

Méthode expositive, démonstrative et active.

Modalités d'évaluation et suivi de la formation :

Evaluation en amont de la formation est réalisée soit en vis-à-vis avec le moniteur, soit sur tablette avec un logiciel adapté. Elle dure 1h et évalue l'expérience de conduite, les connaissances du véhicule, les habiletés, la compréhension et la mémoire, la perception, l'émotivité et l'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité.

En cours de formation, il y a un suivi par le biais du livret de formation du candidat et de la fiche de suivi de formation du moniteur.

Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Sanctionné par l'examen de l'épreuve du permis de conduire.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet en cours de validité.

Responsable Pédagogique Lure : Dominique Ciabrini

Responsable Pédagogique Héricourt : Jean-François Gable